

Préparer au mieux l'arrivée d'un enfant en situation de handicap

Formation distancielle – synchrone

MODALITES

Durée : 7h soit 1 jour

Date : 15 juin 2026

Horaires : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Formation FOAD synchrone : Classe virtuelle avec stagiaires et formateur en face à face, en temps réel, sur le logiciel Zoom.

Public : Tous les personnels en situation d'emploi en crèche auprès d'enfants.

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire.

Moyens d'évaluation : Evaluation des acquis des stagiaires en amont et en aval de l'action de formation de manière à visualiser leur progression et leur montée en compétence.

Sanction de la formation : Certificat de réalisation.

Intervenante et qualité : Mme LASNIER Laurence, formatrice pour les professionnels de la petite enfance, consultante thérapeute pour les parents.

OBJECTIFS

Cette formation vous permettra :

- De connaître le handicap (physique, cognitif, relationnel, polyhandicap, etc)
- D'acquérir des notions législatives
- De se donner les moyens de l'inclusion au quotidien (projet d'accueil individualisé, partenaires, organisation du travail)
- D'acquérir ou renforcer des compétences en vue d'accueillir un enfant en structure petite enfance
- De savoir communiquer avec les familles sur la question du handicap
- D'ajuster la prise en charge ainsi que les activités pour favoriser l'inclusion de l'enfant

MODALITES PEDAGOGIQUES ET ELEMENTS DE SUIVIS

Apports théoriques, photos et vidéos, partage d'expériences et quiz.

Les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de FOAD : les séquences de formation à distance sont justifiées pour chacun des bénéficiaires, par le détail des connexions qu'il a effectuées, accompagné du certificat de réalisation.

Les moyens d'organisation et d'accompagnement mis à disposition du stagiaire : Classe virtuelle. Exposés théoriques et échanges avec les stagiaires via Zoom (logiciel de formation à distance).

PROGRAMME

- Les différents types de handicap et les situations de handicap : Le handicap chez l'enfant ; Les troubles du spectre autistique (TSA) ; Les troubles du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) ; Les troubles de l'apprentissage (TA : DYS) ; Les troubles moteurs et les troubles sensoriels
- Savoirs les identifier – prévention
- Les apports de la loi de 2005 – législation
- Identifier les solutions d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées (RQTH, ULIS, PPRE, PPS, MDPH ...)
- Posture pro – non-dits – ses craintes : préparer l'accueil d'un enfant en situation de handicap